Politique spatiale: coordination de l'Union avec l'Agence Spatiale européenne (ASE)

1999/2213(COS) - 18/05/2000 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Konstantinos ALYSSANDRAKIS (GUE/NGL, GR), le Parlement européen accueille favorablement le document de travail de la Commission mais souligne que l'Union européenne doit adopter une conception plus équilibrée de l'espace, en apportant un soutien important aussi bien à son utilisation scientifique qu'à son utilisation pratique. Il souhaite vivement que l'espace soit utilisé à des fins pacifiques au bénéfice de l'humanité. Le Parlement encourage la Commission et le Conseil à renforcer la coopération internationale, indispensable à la recherche dans le domaine de l'espace et à la mise au point d'applications. Une partie importante des applications pratiques de l'espace est déjà contrôlée par le marché. Ce dernier point doit toutefois être contrebalancé par des estimations à long terme concernant les avantages et les risques de l'exploitation de l'espace non seulement du point de vue des intérêts de l'industrie mais aussi pour le bien être humain et pour celui de l'environnement. D'une façon générale, le Parlement est d'avis que l'Union européenne doit conserver et développer encore ses agences de lancement compétitives et renforcer la recherche dans le but d'améliorer les systèmes de lancement et d'en élaborer de nouveaux. Il réitère son soutien à la mise en place d'un système mondial de navigation par satellite avec une forte participation européenne (système Galileo). Le Parlement estime que l'Union doit avoir une politique et une stratégie visant à l'utilisation efficace de systèmes spatiaux pour surveiller l'environnement et pour assurer la sécurité; il invite la Commission, en prennant pour base le programme de l'ASE intitulé "Living Planet", à adopter en coopération avec les États membres toutes les mesures nécessaires en la matière. Le Parlement estime qu'il incombe à l'Union européenne, sans avoir pour objectif de se doter d'un système d'observation spatiale entièrement indépendant, de favoriser une initiative relative à la surveillance globale de l'environnement et de la sécurité, et demande à la Commission d'inclure une telle initiative dans la stratégie spatiale européenne.